

TRAIT D'UNION

#55

Janvier 2020

la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

DES ARÉDIENS AU MARCHÉ DE NOËL...

- p.2** | DES ARÉDIENS AU MARCHÉ DE NOËL
UNE BELLE ÉDITION 2019
- p.3** | MAIS... QUE SE PASSE-T-IL AVEC... ?
À LA DÉCOUVERTE DE...
- p.4** | CITIZ... ET VOUS ?
- p.5** | RÉSEAU SOLIDAIRE POUR LES ANIMAUX
FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE
- p.6** | FONDS AIR BOIS
OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES,...
- p.7** | LES « 54 » FONT LEUR SORTIE TERROIR
PAIEMENT EN LIGNE... C'EST POSSIBLE !
PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU
- p.8** | EN BREF
EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

FÉVRIER

- 01/02** | WEEK-END D'INITIATION AU THÉÂTRE D'IMPRO...
02/02 | De 10h à 17h (sam) - de 10h à 12h (dim) - Bibliothèque
- 01/02** | THÉÂTRE ALSACIEN - " DE LEDIGE BEUPLATZ "
02/02 | À 20h15 - Foyer socio-culturel
- 02/02** | CONCERT DES FAMILLES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
À 10h30 - Le Fil d'Eau
- 03/02** | CLUB LIVR'ÉCHANGE
À 18h - Bibliothèque
- 05/02** | ATELIER BÉBÉS SEIGNEURS
De 9h30 à 10h30 - Relais des Assistants Maternels
- 05/02** | HISTOIRE POUR PETITS ET GRANDS
À 10h et 16h - Bibliothèque
- 06/02** | LECTURE MUSICALE - ESPRIT BORIS VIAN
À 20h - Bibliothèque
- 07/02** | ATELIER PHILO'SCÈNES
À 16h15 - Bibliothèque
- 07/02** | THÉÂTRE ALSACIEN - " DE LEDIGE BEUPLATZ "
08/02 | À 20h15 - Foyer socio-culturel
- 08/02** | LE BIGBOG INVITE MATSKAT
À 20h30 - Le Fil d'Eau
- 10/02** | CONVERSATION ANGLAISE
À 19h - Bibliothèque
- 11/02** | SOIRÉE D'IMPROVISATION
À 20h - Le Fil d'Eau
- 12/02** | ATELIER BRICOLAGE CARNAVAL
À 15h - Bibliothèque
- 12/02** | ATELIER RENCONTRE SUR L'ALIMENTATION
De 9h30 à 11h30 - Relais des Assistants Maternels
- 14/02** | CERCLE DE FEMMES
À 20h - La Fabrique
- 16/02** | THÉ DANSANT
De 14h30 à 18h30 - Le Fil d'Eau
- 27/02** | CONTE MUSICAL - UN OCÉAN DE RIDES
À 20h - Bibliothèque
- 29/02** | LOTO BINGO - LIONS CLUB DE LA WANTZENAU
À 20h - Le Fil d'Eau

Plus de 500 œufs, de la farine et une belle dose de bonne humeur, voici la recette d'un marché hebdomadaire aux couleurs de Saint-Yrieix et de La Wantzenau, au travers de la commission extra-municipale de jumelage.

La complexité arédiennne et wantzenauviennne a porté ses fruits en ce jour de la Saint-Nicolas. De nombreux visiteurs qui attendaient patiemment leur tour ont pu goûter, ravis, les madeleines emblématiques, tout juste sorties du four.

Après bientôt 50 ans d'échanges, d'amitiés et de partages, le plaisir des rencontres est toujours aussi grand. À terme, la commission extra-municipale de jumelage de La Wantzenau et le Comité de jumelage de Saint-Yrieix s'associeront encore pour organiser d'autres événements publics.

À ce titre et persuadés que les liens se créent plus favorablement au sein de familles d'accueil, les membres de ladite commission font appel aux personnes qui voudront inviter chez elles des hôtes de la Haute-Vienne pour le gîte et le couvert, une journée ou deux ou davantage, le cas échéant.

Si cette proposition vous séduit, n'hésitez pas à contacter Mme Michelle MARTZ au **06 64 18 44 58** ou par mail benoitmartz@gmail.com, afin de l'informer de vos coordonnées et du nombre d'Arédiens que vous souhaiteriez recevoir.

La commission extra-municipale vous remercie pour votre coopération et se tient à votre entière disposition pour tout renseignement la concernant.

Service Communication



© crédit photo : Célia PHILIBERT DIT JAIME

UNE BELLE ÉDITION 2019

Une fois de plus, le traditionnel Marché de Noël de notre village a rassemblé les Wantzenauviens ainsi que d'autres visiteurs, dans une belle ambiance de parfums et de lumières.

Cette année encore, la bibliothèque avait organisé son atelier de bricolage pour confectionner des cartes et des bougeoires aux couleurs de Noël.

Un grand merci à l'ensemble des personnes mobilisées pour cette nouvelle réussite : nos associations, la bibliothèque et ses bénévoles, la Gendarmerie, sans oublier nos services techniques et administratifs !

Nous vous donnons rendez-vous, les 5 et 6 décembre 2020 !

Service Communication

Pour notre village, cet esprit de partage est essentiel et fédérateur. Depuis plus de quatre ans, le marché met en avant la dimension caritative de cette période.

Pour cela, chaque association s'engage à reverser une partie, voire l'intégralité de son bénéfice, à une œuvre caritative.



© crédit photo : services de la Mairie

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Depyl, Maire
RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime
COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE:
Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime
CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie, Associations
& Célia Philibert Dit Jaime
COUVERTURE : Célia Philibert Dit Jaime
IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs - LA WANTZENAU
DÉPÔT LÉGAL : Janvier 2020
MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50
Courriel : info@la-wantzenau.fr
Site Internet : www.la-wantzenau.fr
Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

MAIS... QUE SE PASSE-T-IL AVEC LES DÉCHETS VERTS DE LA COMMUNE ?

C'est à cette question que les élèves de la classe de CE1-CE2 bilingue de Mme HANTZSCHE ont tenté de répondre durant la « Semaine européenne de la réduction des déchets » qui s'est déroulée du 16 au 24 novembre 2019.

MM. Christian WINTZ et Thomas CRIQUI les ont accueillis l'après-midi du vendredi 22 novembre aux dépôts des déchets verts présents au cimetière Nord. Grâce à eux, les écoliers ont pu comprendre que ces déchets sont « recyclables » et qu'en les laissant se dégrader, ils allaient se transformer en bon terreau utilisable pour les nouvelles plantations.

C'est aussi avec beaucoup de curiosité qu'ils ont observé les petites bêtes intervenant dans les différents tas de compost, tels que les vers de terre, les cloportes, les pince-oreilles et les scolopendres.



Et quelle surprise a-t-on pu lire sur le visage des enfants en apprenant que la larve de cétoine, trouvée dans l'un des tas, se nourrit uniquement des déchets verts jetés sur le compost et ceci pendant trois ans avant de se muer en adulte !

Un grand merci à MM. Christian WINTZ et Thomas CRIQUI pour tous ces éclaircissements !

École III et Ried



© Célia PHILIBERT DIT JAIME



À LA DÉCOUVERTE DE LA CRÉATION DES DÉCORATIONS DU VILLAGE

Vendredi 29 novembre 2019, la classe de CE1-CE2 bilingue de Mme HANTZSCHE s'est rendue aux ateliers municipaux afin de découvrir comment sont réalisées les décorations de Noël présentes dans le village.

Tout d'abord, M. Thomas CRIQUI a proposé à la classe une petite visite des différents locaux où les écoliers ont pu voir divers engins utilisés pour l'entretien des espaces verts de la commune comme les tracteurs, les taille-haies ou les tarières.

Il s'agissait ensuite de suivre ses explications afin de comprendre les étapes du travail du bois et l'usage des différentes machines : la scie de table est utilisée pour découper les planches de bois, tandis que la scie sauteuse va permettre des coupes beaucoup plus précises, comme par exemple, les fenêtres des maisons alsaciennes qui ont été placées en décembre devant la Mairie.

M. David ROHFRIETSCH, quant à lui, a expliqué l'utilité de la ponceuse et le choix du papier à poncer ainsi que la nécessité de porter un casque de protection.

Puis, M. Patrice CORAZZI a pris la relève en montrant à la classe comment les sujets sont dessinés, puis peints dans son atelier.

Les enfants ont été très impressionnés par le travail que nécessite chacune des décorations, le temps et la patience qu'il faut avoir de la conception jusqu'à la finition. Ils ont pu en faire l'expérience car ils se sont vus remettre un bonhomme de pain d'épices en bois qu'ils ont pu peindre et décorer comme ils le souhaitaient.

Un grand merci aux trois agents pour leur grande implication et cette belle matinée passée avec eux aux ateliers !

École III et Ried



© Célia PHILIBERT DIT JAIME



CITIZ.... ET VOUS ?

Pourquoi posséder une voiture alors qu'on peut la partager ?

Vous l'avez certainement déjà remarquée, la petite Citiz est arrivée au centre-ville de La Wantzenau, juste devant la Mairie.

Citiz, c'est quoi ?

Citiz vous propose plus de 300 voitures accessibles en libre-service dans plus de 20 villes du Grand Est en Alsace, Lorraine et en Champagne-Ardenne ! De la citadine au minibus, elles peuvent être réservées 24h/24, pour 1h, 1 jour ou plus... L'équipe Citiz s'occupe de tout : entretien, assurance, stations réservées, etc. Vos utilisations sont facturées à l'heure et au kilomètre parcouru. Tout est compris, même le carburant.

Mode d'emploi

- je m'inscris à l'agence Citiz ou en ligne ;
- je réserve une voiture sur internet ou par téléphone ;
- j'accède à la voiture en libre-service avec ma carte d'abonné ;
- je roule ;
- en fin d'utilisation, je ramène la voiture à sa station d'origine.

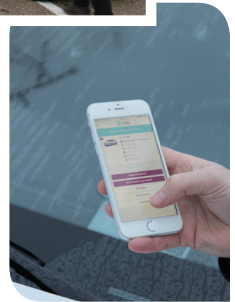
Quand Citiz rime avec économies

Posséder une voiture représente une dépense moyenne de 6000 €/an, selon une étude de l'Automobile Club Association.

L'autopartage Citiz est ainsi plus économique si vous n'utilisez pas une voiture tous les jours et si vous parcourez moins de 10 000 km par an.

Roulez, partagez, économisez...

Communication CITIZ
et Service communication



Dans ce bulletin municipal, vous trouverez une documentation plus détaillée du service CITIZ
Renseignements et inscriptions :
03 88 23 73 47 ou grand-est@citiz.fr
Pass Mobilité : www.passmobilite.eu

RÉSEAU SOLIDAIRE POUR LES ANIMAUX

Vous aimez votre compagnon poilu ?

Stériliser, castrer, identifier, c'est protéger votre animal et vous préserver !

Les animaux domestiques prennent de plus en plus de place dans la société.

Nous en sommes donc responsables pour leur offrir une vie saine et aimante.

Vous avez un chat ou un chien ?

Pensez « stérilisation »

La démarche pourra s'effectuer dès le 4^{ème} mois pour un chat et dès le 6^{ème} mois pour un chien auprès de votre vétérinaire et sous anesthésie.

Elle protégera votre animal des maladies : abcès, bagarres, marquages urinaires et tout trouble du comportement. Plus grave encore, éviter le cancer de la prostate, de la chaîne mammaire, infection de l'utérus, Sida du chat, etc...



© JacLou DL Pixabay

Elle évitera aussi les fugues intempestives et les surprises qui en découlent : gestation.

La pilule quant à elle est à bannir !

Pour ce qui est du chat, nous éviterons ainsi une prolifération malheureusement en train de s'accroître !

Savez-vous qu'un couple de chats peut engendrer une portée moyenne de 7 chatons / 4 fois par an ? À vos calculettes ! Sans parler de consanguinité.

Pensez « identification »

Par tatouage ou par puce électronique, l'identification est obligatoire depuis janvier 2012 pour le chat et 1999 pour le chien.

Seul le vétérinaire est habilité à la pratiquer ; un moyen simple et efficace de protéger son animal en cas de perte ou de vol.

Cette traçabilité sauvera votre animal, car non identifié celui-ci est considéré comme errant avec tous les risques que cela comporte, entre autres la fourrière (SACPA). Perdu il vivra une vie de misère et risque l'euthanasie s'il est malade. Elle évite aussi le trafic d'animaux.

Si vous trouvez un animal, il est urgent de

le porter chez un vétérinaire qui constatera l'identification (*acte gratuit*).

Il est à noter que toute identification est signalée à l'I-CAD - organisme national (*tout changement d'adresse est à leur communiquer*).

Stériliser, castrer et identifier sont les trois étapes indispensables afin d'harmoniser votre vie aux côtés de votre animal de compagnie, qu'il soit en appartement, en maison avec ou sans sortie.

Vous avez encore des interrogations ? L'équipe MyKatPat reste à votre disposition.

MyKatPat

Réseau Solidaire et Bienveillant
d'Entre Aide et d'Action en
faveur des Animaux
reseaumykatpat@gmail.com



FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Pour se motiver à changer certaines de nos habitudes, on a parfois besoin d'un coup de pouce.

C'est exactement ce en quoi consiste aujourd'hui le **défi Familles à énergie positive**, qui incite des familles entières à s'engager ensemble pour le climat en adoptant de nouveaux éco-gestes tout en réduisant ses factures d'énergie.

Qu'est-ce que le défi des familles à énergie positive ?

C'est un défi d'économies d'énergie et de réduction des déchets qui a débuté le 1^{er} novembre 2019 et se déroule **jusqu'au 30 avril 2020**.

La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8% et de déchets d'au moins 20%, en réalisant des éco-gestes peu connus et sans perdre en confort de vie.

Tout savoir sur le défi à relever en famille

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie. L'année dernière, les participants ont économisé en moyenne 200€ sur l'année et réduit leur déchet de 33% ;
- rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie et la réduction des déchets ;
- découvrir, expérimenter et apprendre ensemble ;
- participer à des événements ludiques et techniques avec toute la famille dans des lieux touristiques en Alsace.



Strasbourg.eu
eurométropole

Comment participer au défi ?

Pour s'inscrire, ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter :

Alter Alsace Énergies au
+ 33 (03) 88 23 33 90

ou

la Chambre de consommation
d'Alsace au + 33 (03) 88 15 42 42

ou

<https://defis-declics.org/fr/>

FONDS AIR BOIS

Aujourd'hui, les appareils de chauffage au bois, peu performants, sont sources de pollution majeure pour l'air. Sur le territoire de l'Eurométropole, ils sont à l'origine de 52% des émissions de particules fines. C'est pourquoi, le 16 septembre dernier, le Président de l'Eurométropole a lancé le dispositif « **fonds air bois** ».

La qualité de l'air de l'Eurométropole de Strasbourg

Malgré une amélioration globale de la qualité de l'air en Alsace ces dernières années, l'Eurométropole de Strasbourg enregistre toujours des dépassements de valeurs limites et des valeurs guides de l'OMS du dioxyde d'azote et les particules. Des épisodes de pollutions aux particules touchent régulièrement le territoire.

Qu'est ce que le « fonds air bois » ?

Le « **fonds air bois** » mis en place par l'Eurométropole de Strasbourg s'inscrit dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère couvrant une grande majorité du territoire de l'Eurométropole.

Ce fonds a pour objectif d'améliorer la performance environnementale des appareils de chauffage au bois (*notamment réduire les émissions de particules de ces appareils*) afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie (ADEME).

Quelles aides sont prévues ?

L'aide proposée par l'Eurométropole de Strasbourg vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs appareils de chauffage au bois anciens par des appareils de chauffage au bois récents et plus performants.

D'un montant de 600 €, auquel peuvent s'ajouter jusqu'à 1 000€ sous condition de revenu (*soit un montant maximal de 1 600€*), l'aide porte sur l'acquisition d'appareils de chauffage performants et les travaux qui y sont liés : fournitures, tubage, main d'œuvre,....

La présente demande d'aide porte sur le coût de l'appareil, son installation et les travaux afférents, dans la limite de 80% du montant total de ces derniers.

L'aide est également cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (*exclusivement sur les dépenses d'acquisition de l'appareil de chauffage*), avec l'éco-prêt à

taux zéro et avec le dispositif « *Habitez mieux, agilité* » de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).



Conditions d'éligibilité

- vous êtes particulier ;
- vous utilisez une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (*insert, poêle, cuisinière, chaudière,...*) comme chauffage principal ;
- vous êtes propriétaire occupant de votre logement ;
- votre logement est une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans ;
- vous habitez l'une des 33 communes de l'Eurométropole.



Pour plus d'informations :

<https://chauffageaubeis.strasbourg.eu/>



OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS...

Un Feu d'artifices haut en couleurs

La Troupebadour a repris le chemin des planches pour ses répétitions. Elle vous prépare, en cette nouvelle année, une explosion de rires et de situations cocasses.

Elle vous propose un spectacle pyrotechnique, fait de pièces lumineuses explosant à tout moment sur les planches. Il y a tout d'abord l'incandescence des acteurs, formée lors des premières scènes, qui va du blanc rouge jusqu'au blanc éblouissant.

Cette explosion porte à haute température les personnages qui vont donner des couleurs à la pièce. Cela va être chaud et hauts en couleurs !!! Nous vous le promettons ! Ce feu d'artifice se termine en apothéose.

Pour ce « Feu d'artifice » de Noël Piercy, il faudra attendre jusqu'aux 27 et 28 mars 2020 ainsi que les 4 et 5 avril 2020 à 20h30 au Foyer socioculturel, 4 rue du Patronage. Prenez-en note et réservez-vous une soirée pour venir nous voir ! Nous comptons sur vous.

Nous vous rappelons que notre page Facebook et notre site internet sont là pour vous. N'hésitez pas à nous rejoindre. Cela sera notre lien.

La Troupebadour pour vous et rien que pour vous !

La Troupebadour

Facebook: [La Troupebadour - La Wantzenau@la.troupebadour](#)
ou sur notre site internet : [latroupebadour.com](#)



« Amours Présidentielles » de M. Paul Cote
© Louis Lezzi

LES « 54 » FONT LEUR SORTIE TERROIR

La classe « 54 » s'est offerte une journée « **terroir** » gourmande.

Le matin, nous partons pour la visite d'un site incontournable de fabrication d'une bière datant de 1640 et encore appréciée de nos jours. Nous avons pu y déguster tout un panel de bières.

Le « *Baeckeoffe* » de midi fut servi dans un restaurant de « Lutzelsstein » avec une vue superbe sur les Vosges du Nord.

Après le repas, s'offrait le choix d'une promenade digestive sous quelques gouttes de pluie ou alors le digestif au sec !

Cette journée de ripailles s'est clôturée autour d'excellentes tartes flambées dans un restaurant de notre village, le tout avec modération comme il se doit.

N'oublions pas la richesse des échanges de nos souvenirs qui remontent de la maternelle à nos jours.

La Classe !!!



PAIEMENT EN LIGNE... C'EST POSSIBLE !

Nous vous l'avions annoncé, il y a quelques semaines déjà, le paiement en ligne de vos factures est désormais possible à La Wantzenau.

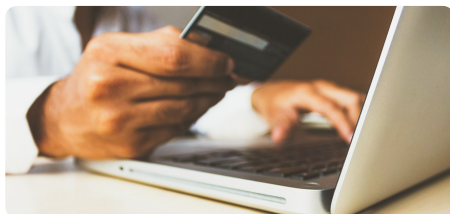
Vous souhaitez payer vos factures en ligne, rendez-vous sur le site suivant :

<http://www.tipi.budget.gouv.fr>

Afin de vous connecter dans les meilleures conditions, veuillez vous munir de votre avis de somme à payer (ASAP) transmis par la Trésorerie.

Cette possibilité de paiement concerne les factures de l'École de Musique, des Jardins Familiaux, du fermage (*locations de terres*) mais également les locations de salles.

Service communication



© pixabay

PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

Le BIGBOG invite MATSKAT

Samedi 8 février à 20h30 - Le Fil d'Eau

Après sa rencontre avec Mr. E., le BIG BOG vient avec son tout nouveau spectacle « **BIG BOG / MATSKAT** » au Fil d'Eau. Avec lui, pour une soirée chaleureuse et funky, Matskat, chanteur et musicien gentiment déjanté, voix nomade, œil qui pétille et cerveau qui bouillonne. Ce cocktail pêche/ banane, lutin infatigable, vole du violon classique à la guitare - manouche ou pas - de la mandoline à l'oud... jusqu'au chant tout terrain, scat compris.

[Buvette et petite restauration sur place]

Tarifs : 15 € • 12 € • 6 € - Placement libre assis - Tout public



Soirée d'improvisation

Antonia DE RENDINGER & Sébastien BIZZOTTO

Mardi 11 février 2020 à 20h - Le Fil d'Eau

Pour cette soirée unique, Sébastien Bizzotto invite la formidable Antonia de Rendinger à le rejoindre sur scène dans un spectacle mélangeant improvisation, musique, surprise, cracheurs de feu, ballet contemporain, jonglage, strip tease et littérature.... En réalité ils ne savent pas ce qu'ils vont jouer, vous ne savez pas ce qu'ils vont jouer, mais ce qui est sûr, c'est qu'ils vont vous faire rire.

Antonia et Sébastien se connaissent bien. Ils se sont rencontrés il y a longtemps à la ligue d'improvisation de Strasbourg. La saison dernière, elle était au Fil d'Eau avec son spectacle "**Moi, jeu !**".

Cette soirée spéciale sera l'occasion pour les deux complices de se retrouver pour votre plus grand plaisir.

[Buvette et petite restauration sur place]

Tarifs : 20€ • 17€ • 6€, Placement libre assis
Tout public à partir de 12 ans

THÉ DANSANT

Dimanche 16 février à partir de 14h30 - Le Fil d'Eau

Vous avez aimé l'édition 2019 du traditionnel thé dansant ? Alors amoureux de la danse ou amoureux tout simplement, venez danser pour la Saint Valentin, sur les rythmes du "**Duo Excellence**".

Ouverture de la salle à partir de 14h00.

[Buvette et petite restauration sur place]

Tarif unique : 7 € - réservation possible uniquement le soir après 18h00 au 06 08 35 29 80 ou au 03 88 96 22 59 - Tout public

Organisation : La Wantzenau Tennis de table



EN BREF

Information Élections

Vous venez d'emménager, vous avez changé d'adresse, vous allez avoir dix-huit ans... Comment et jusqu'à quand vous inscrire sur la liste électorale ?

- jusqu'au 7 février 2020 (*pour pouvoir voter aux municipales les 15 et 22 mars prochains*) ;
- soit en ligne sur service-public.fr, soit directement en mairie.

Pour rappel, chaque électeur s'est vu attribuer un numéro national, qu'il a pu découvrir sur sa nouvelle carte d'électeur envoyée en mai dernier lors des élections européennes. L'état civil, pris en compte désormais, est celui du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), géré par l'INSEE. Les personnes qui n'ont pas été destinataires d'une carte d'électeur, alors qu'elles pensent être inscrites sur la liste électorale, voudront bien contacter la mairie pour vérification.

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. N'attendez pas le dernier moment pour vous rendre auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie (*quelle que soit leur localisation*), ou auprès du Tribunal d'Instance du lieu de résidence ou du lieu de travail) si vous souhaitez que votre procuration soit acheminée en mairie dans les délais.

Journées plantation

Le 8 février prochain, enfants et parents sont invités à participer à une matinée plantation de près de 200 jeunes sujets, en collaboration avec l'ONF et nos services des espaces verts.

Les élèves de la classe de Mme Hantsche de l'école primaire III et Ried avaient déjà contribué en février 2019 à la replantation de jeunes plants près de la gravière avec notre responsable des espaces verts, M. Thomas Criqui. De plus, chaque année un groupe de bénévoles de La Wantzenau plante entre 400 et 500 arbres sur différentes parcelles communales. Notre forêt est en effet affectée par la chalarose du frêne qui décime une grande partie de la forêt rhénane. Cet hiver, nous avons choisi d'accentuer encore cet effort et replanterons 700 plants en plus de ceux prévus au contrat d'exploitation et d'entretien passé avec l'ONF. Il nous semble d'autant plus intéressant d'associer les enfants à cette initiative, que l'environnement est une cause qui nous touche tous, aussi bien au niveau local que national ou mondial.

La Commune connectée

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur :

- www.la-wantzenau.fr et www.lefildeau.fr
- la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau
- la page Facebook de l'Espace Culturel Le Fil d'Eau : facebook.com/lefildeau
- la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/
- la page Facebook de l'École de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau
- d'Wantzenau : téléchargeable sur l'Apple store et Google store.

Conseils Municipaux

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le mercredi 12 février 2020 à 20h.

EN IMAGES

Les faits marquants en images



Légende :

1. Concert de Noël de l'École de Musique (14/12/2019) © Aurélien EBEL
2. Cérémonie des Vœux 2020 (09/01/2020) © Célia PHILIBERT DIT JAIME
3. Concert de Nouvel An de la Philharmonie (11/01/2020) © Aurélien EBEL

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

Ce Trait d'Union signe la fin d'un mandat marqué par des dérapages regrettables, des déchirures affligeantes entre le Maire et sa propre équipe, avec, à la clé, un bilan qui affiche des lacunes considérables.

23 millions engagés et pourtant que lacunes !

- **Toujours aucune piste cyclable** là où elle s'impose, **toujours pas de plan de circulation concerté** alors même que les 420 logements voulus par le Maire et son équipe vont provoquer une insécurité liée aux déplacements et au stationnement. Cela est déjà le cas aujourd'hui !

- **La Jeunesse balayée d'un revers !** Souvenez-vous de la fermeture brutale de l'espace jeunes !

- **Écologie : un mot totalement méconnu par le Maire et les élus de sa majorité !**

Les nouvelles écoles, les ateliers municipaux, les vestiaires sportifs : pas d'énergie renouvelable, aucune réflexion environnementale. Et puis soudain, à quelques semaines de la fin du mandat, le Maire se réveille et, dans un geste désespéré, propose, s'il devait être reconduit à ce moment précis, de planter des arbres dans la forêt. À ce stade et dans l'urgence, il veut nous faire « oublier »... qu'il avait oublié l'écologie !

23 millions engagés et si peu d'investissements dans les liens humains !

Ce mandat aura été à l'origine de nombreux clivages. Les affrontements de ces derniers mois entre le Maire et sa majorité ont profondément meurtri les habitants de La Wantzenau, qui veulent tourner cette page qui n'aura guère fait honneur à notre village.

Nous assurons tous les Wantzenauviens de notre dévouement. Nous adressons aussi nos remerciements aux agents de la commune, dont le professionnalisme et la disponibilité sont indispensables à l'action des élus.

Nous vous souhaitons une année 2020 qui renoue avec la bienveillance, la sincérité et le soin de l'autre.

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

► Liste d'Entente Communale

SÉRÉNITÉ

Définition du Larousse : état de calme, de tranquillité...tout le contraire de l'agitation, de la tension.

En tant que conseillers municipaux, nous émettons quelques vœux pour notre commune, vœux que nous voulons placer sous le signe de la **sérénité**.

Dans la droite ligne de nos prises de position et de nos articles réguliers au cours du mandat, nous souhaitons sincèrement que La Wantzenau puisse retrouver après ces derniers mois de tensions, un peu de tranquillité et ce, dans de nombreux domaines avec notamment :

- une **urbanisation raisonnée** dans le village mais aussi dans les futurs quartiers du Schwemmloch et du Trissermatt
- une **vraie réflexion collective** sur l'aménagement du centre du village à l'emplacement des anciennes écoles,
- une **équipe municipale constructive** et un conseil municipal, lieu de débats et de décisions collégiales,
- un **management serein** des collaborateurs municipaux dont il faut souligner la qualité et l'engagement,
- des **équipements adaptés** aux besoins actuels et futurs de notre village,
- une **gestion financière saine**, responsable et non démagogique, qui permette de résorber l'endettement accumulé au cours de ce mandat.

Après ces derniers mois où la longue agonie de la majorité municipale aura valu à notre commune les honneurs de la presse régionale, il est nécessaire de retrouver, comme nous l'avons toujours réclamé, un climat apaisé, où les débats ont lieu et s'appuient sur des faits et non des invectives ou des caricatures, où les décisions sont fondées sur la réflexion et la concertation, et où l'appartenance des élus à l'opposition compte moins que leur engagement et leur travail.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 21 janvier 2020)